

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 16 – août 2022



En cette période estivale, la tendance à la baisse observée en matière de surendettement lors du premier semestre 2022 se confirme : le nombre de dossiers déposés reste en recul de 10 % sur les sept premiers mois de l'année 2022 par rapport aux mêmes mois de 2021, et il décroît de 7 % si l'on compare les seuls mois de juillet de ces deux années.

En juillet 2022, les désignations d'établissements au titre du droit au compte dépassent en revanche de 10 % celles enregistrées en juillet 2021, ce qui ne remet pas en cause leur recul persistant en cumul (-8 % depuis début 2022 par rapport aux sept premiers mois de l'année dernière).

S'agissant des inscriptions au FICP enregistrées en juillet 2022, l'écart est toujours à la hausse : +19 % par rapport à juillet 2021, soit un point de plus que l'augmentation cumulée enregistrée depuis le début de l'année (+18 %). La trajectoire à la hausse des inscriptions au FCC tend en revanche à s'atténuer, l'écart avec les données du mois de juillet 2021 étant redescendu à +6 %, soit +12 % en cumul depuis janvier 2022.

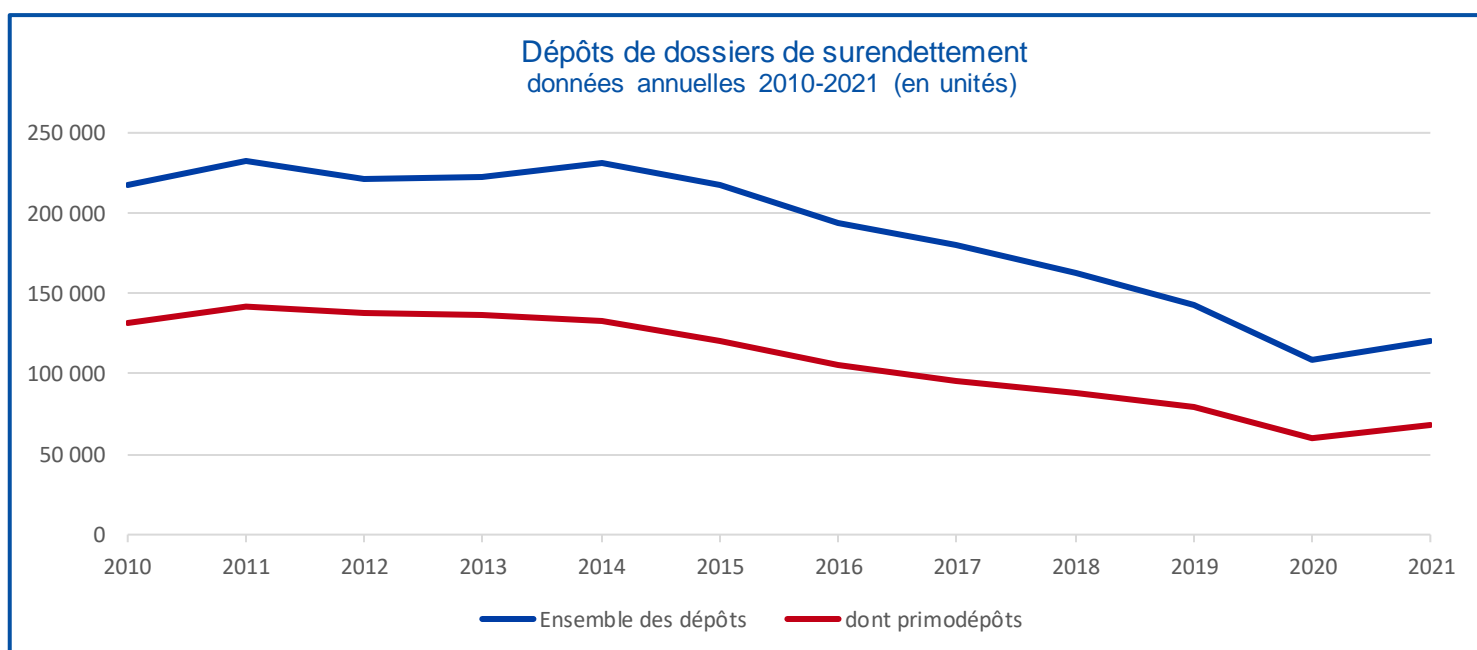
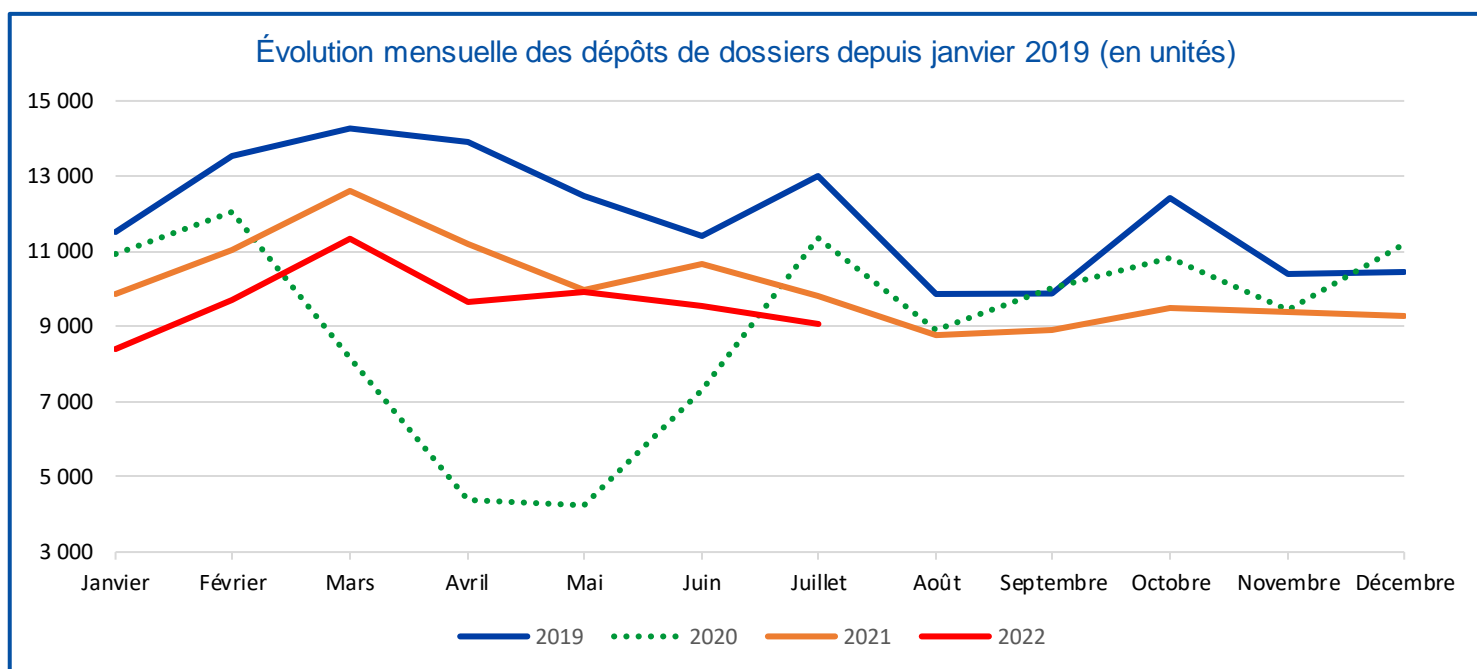
Enfin, le nombre de personnes ayant sollicité la Banque de France est en légère reprise par rapport au mois dernier : +5 % comparé à juillet 2021, soit le même écart que celui comptabilisé depuis le début de l'année. La courbe du nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers du site Internet de la Banque de France reste par ailleurs en forte progression par rapport à 2021 (+39 % comparé à juillet 2021 et +14 % en cumul sur l'année 2022).

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

Dossiers déposés	Juillet 2021	Juillet 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin juillet)	Cumul 2022* (à fin juillet)	Évolution du cumul 2022/2021
	9 790	9 084	-7%	75 133	67 709	-10%

* Données provisoires



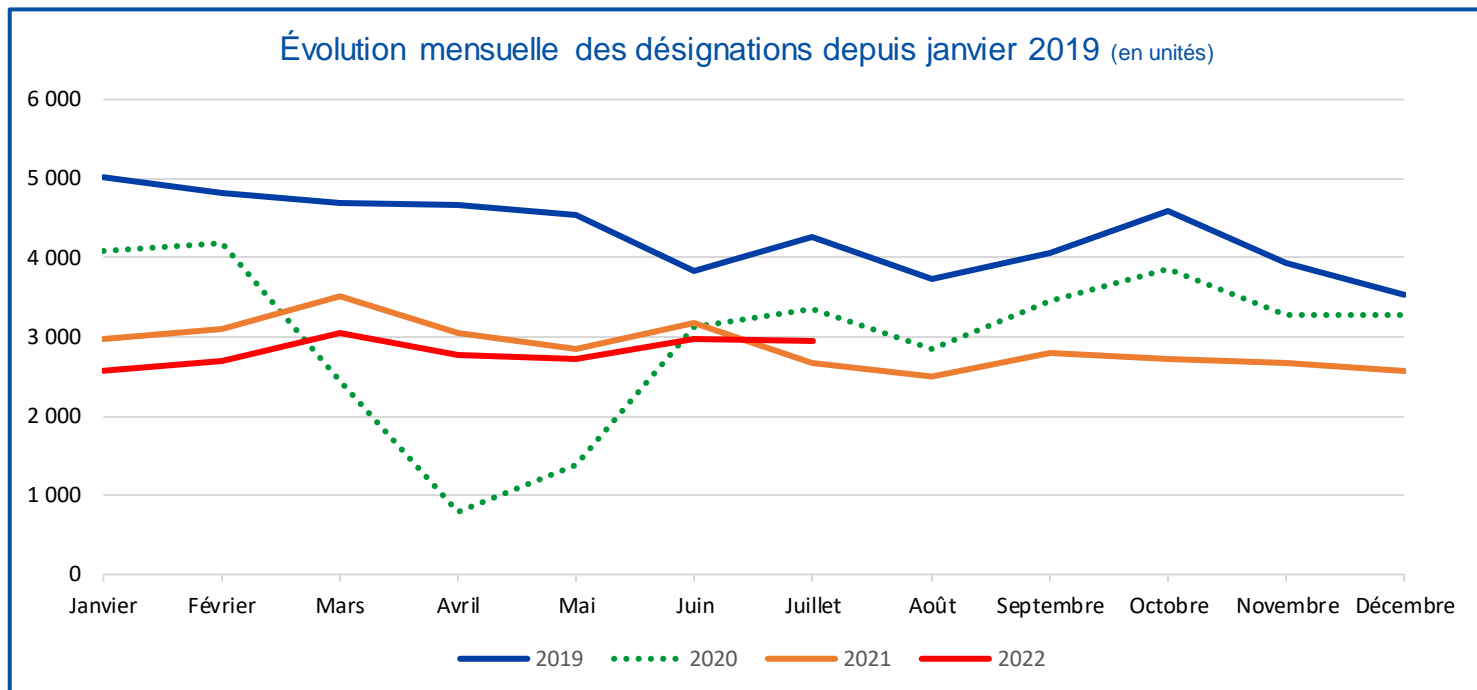
Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Juillet 2021	Juillet 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin juillet)	Cumul 2022* (à fin juillet)	Évolution du cumul 2022/2021
2 676	2 951	10%	21 340	19 731	-8%

Évolution mensuelle des désignations depuis janvier 2019 (en unités)



3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultations

Le FCC et le FICP

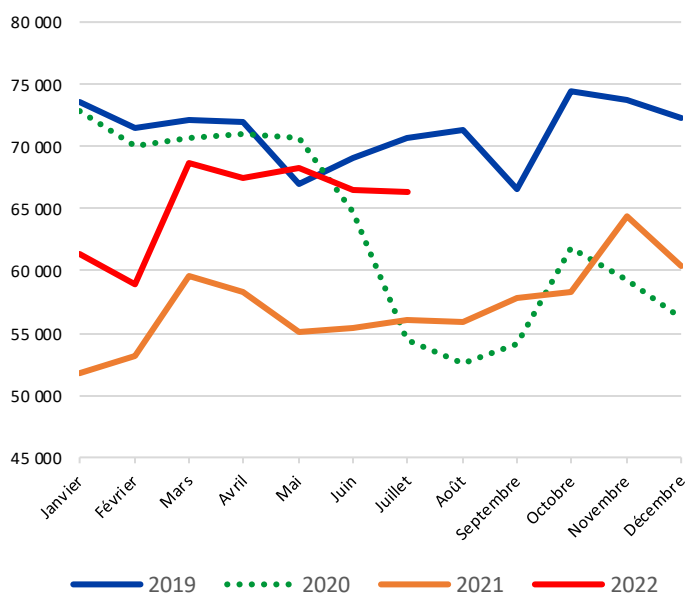
Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

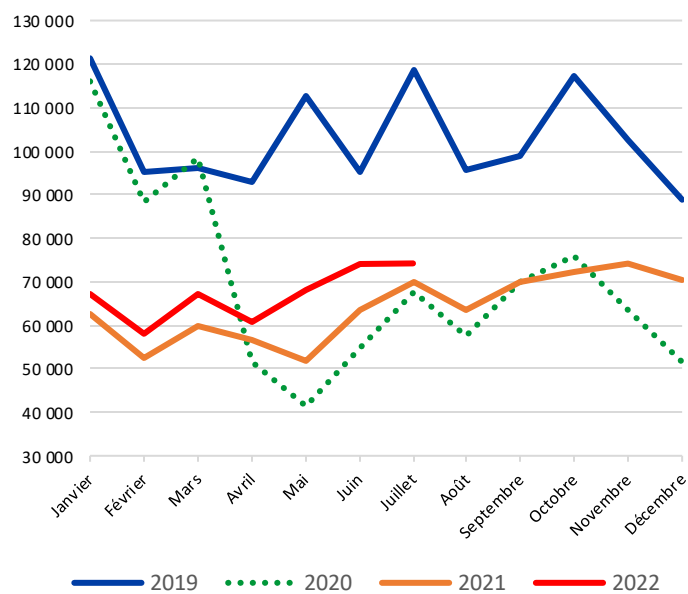
Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Juillet 2021	Juillet 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin juillet)	Cumul 2022* (à fin juillet)	Évolution du cumul 2022/2021
Inscriptions au FICP dont incidents de paiement	55 983 44 886	66 404 58 135	19% 30%	389 164 315 462	457 525 393 944	18% 25%
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	70 129 62 938 7 029	74 204 63 680 8 989	6% 1% 28%	417 167 362 565 52 134	469 231 409 624 56 996	12% 13% 9%

FICP - Flux d'inscriptions mensuels

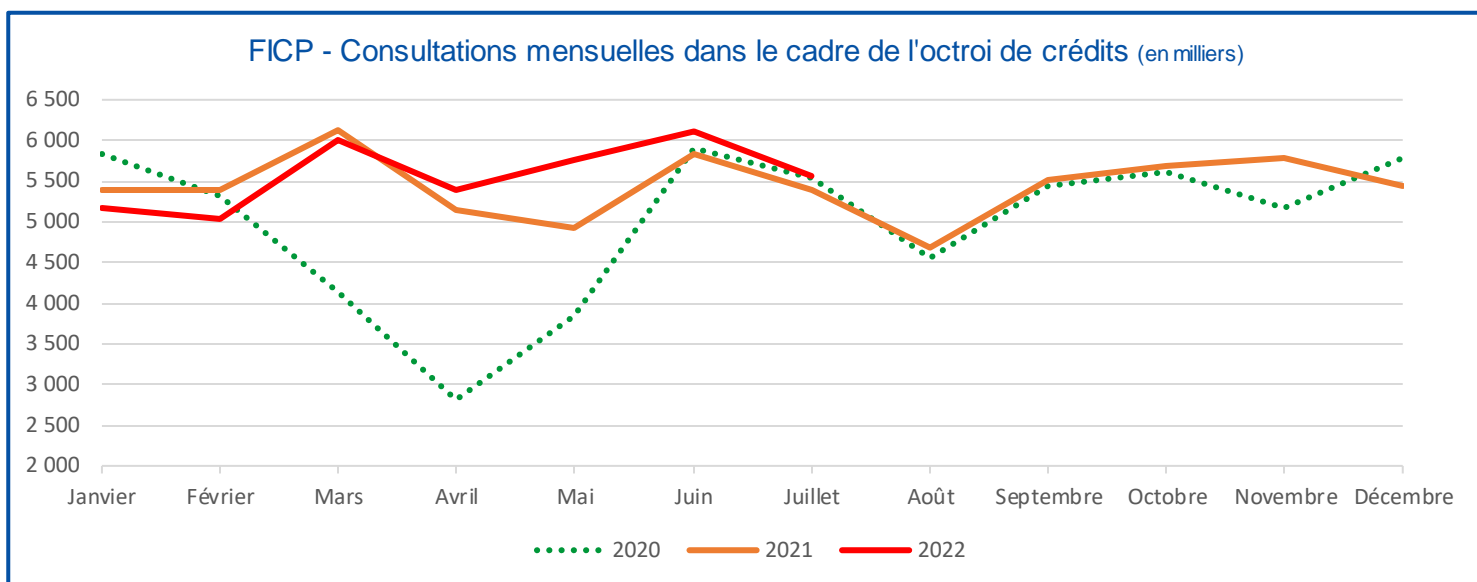


FCC - Flux d'inscriptions mensuels



Flux de consultations obligatoires dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

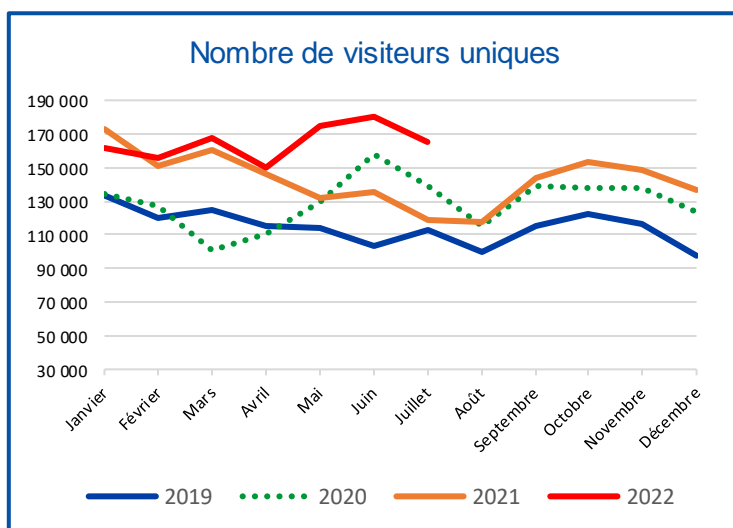
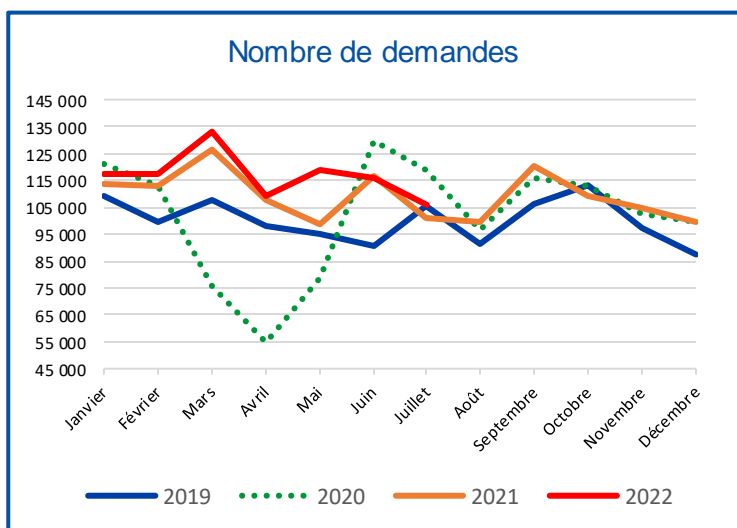
	Juillet 2021	Juillet 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin juillet)	Cumul 2022* (à fin juillet)	Évolution du cumul 2022/2021
Consultations du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	5 398 728	5 564 737	3% 1%	38 209 5 461	39 014 4 718	2% -14%



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées / accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Juillet 2021	Juillet 2022*	Évolution mensuelle 2022/2021	Cumul 2021 (à fin juillet)	Cumul 2022* (à fin juillet)	Évolution du cumul 2022/2021
Nombre de demandes (écrites, téléphoniques, visites physiques)	100 828	105 863	5%	777 198	817 343	5%
Nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers-inclusion financière du site www.banque-france.fr (somme cumulée des visiteurs uniques quotidiens)	118 822	164 720	39%	1 016 472	1 155 948	14%



Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers considérés recevables par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en % des situations de surendettement recevables)

	T2 – 2021	T3 – 2021	T4 – 2021	T1 - 2022	T2 - 2022*	2020	2021
Dossiers recevables dont dossiers suivis par un travailleur social	30 093 48,4	27 300 50,2	26 682 48,6	25 328 47,1	26 399 49,5	105 184 47,8	112 968 48,6
Cause de surendettement							
Licenciement/chômage	23,5	22,1	21,3	21,4	21,1	23,2	22,8
Maladie/accident/invalidité	13,9	14,5	14,5	14,6	14,7	15,2	14,3
Séparation/divorce	14,3	13,9	14,3	13,7	13,9	15,1	14,2
Décès d'un membre de la cellule familiale	3,0	3,2	3,2	3,1	2,9	3,2	3,1
Baisse des ressources	23,1	22,8	23,1	23,1	22,8	22,5	22,9
Autres	22,3	23,6	23,6	24,1	24,5	20,9	22,7

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021	T1 - 2022	T2 - 2022*	2020	2021
Répartition par sexe							
Hommes	46,5	46,1	46,0	46,1	45,9	46,2	46,3
Femmes	53,5	53,9	54,0	53,9	54,1	53,8	53,7
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	21,9	22,4	22,4	22,6	22,0	21,4	22,3
De 35 à 54 ans	49,3	47,7	47,6	47,7	47,9	49,2	48,5
55 ans et plus	28,8	29,9	29,9	29,8	30,1	29,4	29,1

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021	T1 - 2022	T2 - 2022*	2020	2021
Locataires	76,0	75,1	74,7	75,0	75,9	74,4	75,0
Propriétaires et propriétaires accédants	9,8	9,9	10,2	9,7	9,3	11,4	10,1
Hébergés et occupants à titre gratuit	14,3	15,0	15,1	15,3	14,8	14,2	14,8

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021	T1 - 2022	T2 - 2022*	2020	2021
Ressources (R) < seuil de pauvreté	54,5	53,4	51,8	51,7	52,4	54,3	53,6
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian	37,8	39,1	39,6	39,4	39,4	38,0	38,5
R ≥ revenu médian	7,8	7,6	8,6	8,9	8,2	7,7	7,9

Sources : Banque de France

Notes : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation ; Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 102 et 1 837 euros en 2021.

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des situations recevables

(En % des situations de surendettement concernées par chaque catégorie de dettes)

	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021	T1 - 2022	T2 - 2022*	2020	2021
Dettes immobilières	12,5	12,4	12,7	12,2	11,3	14,5	12,7
Dettes à la consommation	71,9	70,2	71,7	72,4	70,8	74,5	71,5
Dettes de charges courantes	78,0	78,2	77,0	76,9	77,8	78,2	77,8
Autres dettes	72,5	71,7	72,1	72,3	73,1	73,0	72,1

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.
Note de lecture : au 4^{ème} trimestre 2021, 12,7% des dossiers recevables comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Juin 2022	Juillet 2022*	Cumul de janvier à juillet		2021
			2021	2022*	
Dossiers déposés	9 567	9 084	75 133	67 709	120 975
Dossiers recevables	9 334	8 718	67 982	60 445	112 190
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	10 681	9 287	76 228	68 691	130 094
Dossiers irrecevables (A)	5,0%	5,9%	4,5%	5,0%	4,5%
Mesures de rétablissement personnel (B)	38,1%	39,2%	40,2%	37,8%	39,7%
Mesures imposées suite RP sans LJ	37,8%	38,9%	39,9%	37,6%	39,4%
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
Mesures de réaménagement des dettes (C)	49,9%	47,2%	48,9%	50,3%	49,4%
Plans conventionnels perennes	3,0%	2,9%	3,4%	3,3%	3,3%
Plans d'attente	3,9%	3,8%	4,7%	4,3%	4,6%
Mesures perennes	33,9%	31,3%	32,6%	33,7%	33,2%
Mesures d'attente	9,1%	9,2%	8,3%	9,0%	8,3%
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	7,0%	7,7%	6,5%	6,9%	6,4%
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 886	1 951	14 601	13 496	24 456

* Données provisoires

Source : Banque de France

En juillet 2022, 9 084 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement, celles-ci en ayant traité 9287 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Fin avril 2022, 65 029 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 56,4 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

